

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale des affaires culturelles Conservation régionale des monuments historiques

Château d'Artois

Adresse: 35310 Mordelles

Époque: 17^e siècle

Catégorie architecturale : architecture domestique

Inscription au titre des monuments historiques

Arrêté du 21 mai 2014 : ensemble du domaine d'Artois comprenant le logis et le bâtiment des communs en retour, la chapelle Sainte-Christine, l'ancien moulin, les communs à l'ouest du château, l'orangerie, les murs d'enceinte, les douves, le sol d'assiette des parcelles (cad. F 557, 558, 560, 561, 563, 564, 565, 568 à 575, 577 et 670 ; YB 01 a & b), la motte castrale située sur la commune de Talensac (cad. F 143).

Le domaine d'Artois est implanté au sud-ouest de la commune dans un environnement encore agricole et très préservé. Datés de 1685 et bâtis à l'emplacement d'un ancien manoir, le château et ses dépendances - aile de communs, douves, moulin, orangerie et chapelle - représentent un ensemble d'une grande qualité architecturale, exemple représentatif d'un domaine rural noble bien conservé. Le château, peu modifié depuis le 17^e siècle, a conservé une grande authenticité malgré un incendie en 1939, avec sa terrasse entourée de douves et accessible par un pont, ses cheminées, ses décors intérieurs et son escalier rampe sur rampe. L'aile des communs, probable réutilisation de l'ancien manoir, a été habilement intégrée à la composition d'ensemble du nouveau château. Le site présente également une grande qualité paysagère, avec notamment le grand tapis vert correspondant à l'emplacement des anciens parterres, sa passerelle enjambant le ruisseau et son moulin. Le domaine d'Artois a été inscrit au titre des monuments historiques en raison de la grande homogénéité de son architecture et de ses décors intérieurs de belle facture, appartenant à la typologie des demeures de parlementaires rennais.

